

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

COMMUNE D'ANDERLECHT

SERVICE DE L'URBANISME

PLAN PARTICULIER D'AFFECTATION DU SOL

VILLAGE DE NEERPEDE

PROJET DE PLAN

NOVEMBRE 1996

VU ET ADOPTE PROVISOIRESMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU 28 NOVEMBRE 1996

PAR ORDONNANCE

LE SECRETAIRE COMMUNAL FF,



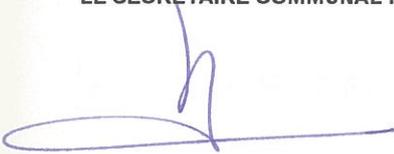
LE BOURGMESTRE-PRESIDENT



LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS CERTIFIE QUE LE PRESENT PLAN A ETE DEPOSE A L'EXAMEN DU PUBLIC
DANS LES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DU 17/12/1996 AU 15/01/1997

PAR ORDONNANCE

LE SECRETAIRE COMMUNAL FF,



PAR DELEGATION

L'ECHEVIN DE L'URBANISME,



A.M. VAN PÉVENAGE

VU ET ADOPTE DEFINITIVEMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU ~~28 NOVEMBRE 1996~~
27 mars 1997.

PAR ORDONNANCE
OP LAST

LE SECRETAIRE COMMUNAL FF,



LE BOURGMESTRE-PRESIDENT



Cezien om te worden gevoegd bij het besluit van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering van 12 JUNI 1997	Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 12 JUNI 1997
---	--

Voor eenstuidend afschrift
Certifié conforme

M.J. HEVVAERT
Conseiller adjoint - Adjunct Adviseur

ok
13-05-1997


5. INCIDENCES

- Au niveau visuel

Depuis les hauteurs du viaduc du Ring, le village de Neerpede sera perçu comme un tertre, avec une dominance de toitures noires et rouges, pignons blancs et rouges. Seuls l'église et quelques arbres dépasseront le skyline formé par les faîtes.

Depuis les derniers étages des bâtiments "Etrimo", situés de l'autre côté du Ring, un talus allongé, au relief varié et planté, coupera la vue directe. Au travers du végétal, un mini-paysage de toitures avec clocher central restera perceptible.

Depuis les étangs et le parc régional de la Pede, une série de pignons latéraux coiffés de toitures, entrecoupée de verdure soulignera le tertre du village de Neerpede.

- Au niveau de la circulation

L'implantation faible, n'a pas d'impact ni sur la rue de Neerpede, ni sur le Ring.

Le comportement de déplacement ne se modifiera pas.

Le village est desservi par les transports en commun

- Au niveau écologique

La plus grande partie des eaux de percolation continuera de rejoindre les nappes phréatiques.

Une partie des eaux de surface et de toitures iront alimenter les biotopes humides de la zone écologique et seront de fait oxygénées avant de s'écouler dans l'étang de retenue situé en contrebas dans le parc urbain.

Un respect pour le végétal indigène donnera un support à la faune.